

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu

Séance du : 06/06/2020 à 10H30 Lieu : Salle des Fêtes – Saulzet le Froid

Ordre du jour :

- Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire
- Indemnités du Maire et des adjoints
- Commissions communales: Commission d'Appel d'Offres, commission communale des Impôts directs, Commission de Contrôle des listes électorales, Commission Communication et Vie Associative, Commission Eau potable et Assainissement, Commission Petit Patrimoine et bâtiments communaux, Commission Urbanisme et Vairie.
- Désignation des conseillers municipaux au sein du CCAS.
- Désignation délégués aux Syndicats Intercommunaux : S.I.E.G., Parc Régional des Volcans d'Auvergne, SICTOM des Couzes, SMVVA, EPF/Smaf
- Désignation délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

	LES PARTICIPANTS
Présents :	Philippe Guittard, Jérémy Guittard, Carine Fontaine, Martine Chaumet, Colette Guilloud, Patrick Pellissier, Gérard Beaudonnat, Carine Gardet, Ophélie Roux, Jérôme Pellissier, Céline Silberberg
Absents représentés :	Aucun
Absents non représentés :	Aucun
Participants à la réunion :	Claude Massoubre, secrétaire mairie

✓ <u>Secrétaire de séance :</u>

- o Carine Gardet est désignée secrétaire de séance
- o Le procès-verbal avec l'ensemble des débats est consultable en mairie

1. Les délégations

Monsieur le Maire nous demande de voter pour les délégations et passe le relais à Mme la secrétaire pour lire les délégations.

Plusieurs questions sont posées, M. Le Maire répond avec Mme Massoubre, la secrétaire (cf PV)

fournie par Me la secrétaire.

- Les délégations Art 1.1, 1.3 à 1.12 sont votées à l'unanimité. (liste des délégations disponible dans le PV)
- Les délégations Art 1.2, 1.13 sont discutées (plusieurs questions):

Art. 1.2 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, fexécution dont la résillation et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 15 000€ H.T., larsque les crédits sont inscrits au budget.

La délégation Art 1.2 est adoptée par 10 voix pour et 1 vote contre

Art. 1.13 – De réaliser les lignes de trésorerie sur la b	ase d'un Art. L 2122-22 du CGCT
montant maximum de 100 000,00 €.	

Plusieurs questions en séance avec l'exemple de l'assainissement

La délégation Art 1.13 est adoptée par 10 voix pour et 1 voix contre.

2. Indemnités Maire et adjoint :

M. Le Maire nous propose les taux et montant brut pour les indemnités

- Maire: 25,50 % de l'indice 1027

- Adjoints 9,90 % de l'indice 1027 pour les deux adjoints

Nom et Prénom	Fonction	Taux de l'indice brut	Montant brut mensuel en euros			
PELLISSIER Patrick	Maire	25,5 %	991,80 €			
BEAUDONNAT Gérard	1er Adjoint	9.9 %	385,05 €			
ROUX Ophélie	2ème Adjoint	9,9 %	385.05 €			

Les indemnités sont adoptées à l'unanimité.

3. Les commissions communales et délégués aux syndicats intercommunaux :

M. le Maire nous présente le document que M. Beaudonnat a fait, regroupant l'ensemble des commissions communales, syndicats intercommunaux.

En séance répartition des rôles dans les différentes instances.

COMMISSIONS COMMUNALES 2020/2026

	PATRICK	GERARD	OPHELIE	MARTINE	CARINE F	CARINE G	JEREMY	PHILIPPE	JERÔME	COLETTE	CELINE
Contrôle des listes électorales	Р			х							
Communication et Vie associative	P	х			x	x	R				х
Eau potable et assainissement	Р		R		x	х		х			х
Petit patrimoine, bâtiments communaux	Р		X	R			х		х	х	
Voirie et Urbanisme	Р	R	x		x			x	х		х
Commission d'appel d'offres	Р	Т	Т	S		Т	S			S	
CCAS	Р	х		х				x		х	
Référents Gestion des forêts sectionnales	P		X					x	х		х
Référents Gestion du personnel technique	Р	х	R	х	x	х				х	
SIEG							Т		S		
Parc des volcans						S					Т
SICTOM (proposition)				Т	S	S				Т	
CNAS				Т							
EPF/SMAF (proposition)			Т			S					
Correspondant défense											Т
TOTAL	9	5	7	7	5	7	4	4	4	5	6

P: président

X: membre

4. Autres points non présents à l'ordre du jour :

✓ Communication en séance des Arrêtés pris par M. le Maire :

Pour Information du conseil municipal de la décision prise par M. le Maire :

Gérard Beaudonnat, 1^{er} adjoint, a délégation sur l'urbanisme et voirie Ophélie Roux, 2^{ème} adjoint, a délégation sur l'eau et l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le 20 juin à 10H30

R: référent

T: titulaire

S: suppléant